

OBJECTIF STRATÉGIQUE

2

PROMOUVOIR L'ÉCO INNOVATION, LA FORMATION ET LES MÉTIERS DE DEMAIN POUR DÉVELOPPER LES ÉCO-FILIÈRES

Action 3

Un référentiel international en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

Accompagnement des PME pour la mise en place de la norme ISO 26000

La performance et la durabilité d'une entreprise ne se mesurent pas seulement par sa performance économique et financière mais également par sa performance sociale, sociétale et environnementale. La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne (CCI) souhaite aider les PME essonniennes dans la mise en place de leur démarche RSE conformément au nouveau référentiel international ISO 26000, norme sur la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. L'action prévoit un accompagnement individuel de chaque entreprise sur l'ensemble des composantes de la norme ISO 26000, afin qu'elles puissent démontrer leur engagement responsable et éthique.

PILOTE	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne
RÉFÉRENT	Pierre-Olivier VIAC Responsable service développement durable et mutations économiques
CONTACTS	01 60 79 90 78 - po.viac@essonne.cci.fr
PHASAGE / MISE EN ŒUVRE	Court terme (1 à 2 ans)
TERRITOIRE CONCERNÉ	Essonne

Modalités de l'action et public(s) visé(s)

	Salariés	Etudiants	Artisans, PME-PMI	Eco-entreprises	Entreprises	Bureaux d'études	Laboratoires	Associations	Acheteurs/fournisseurs	Collectivités	Citoyens
Définition de nouveaux métiers											
Formation aux métiers de la construction durable			●	●							
Diffusion de l'éco-innovation			●	●							
Développement d'une culture RSE											
Optimisation DD des zones d'activités	●		●	●							
Développement de l'éco-construction											